

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



D'après une photographie de QUÉRY FRÈRES

**GONZALVE DESAULNIERS**

PUBLIÉ PAR

**"LE REVEIL"**

Le 9 Février 1895

## REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

**LE REVEIL**

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. 1

MONTREAL, 9 FEVRIER 1895

No. 23

## SOMMAIRE :

Galerie de la Presse Canadienne : GONZALVE DESAULNIERS, *Henri Roulland* — L'IGNORANTISME, Douleureuse Complicité, *Duroc*. — NOTRE GALERIE, *La Rédaction*. — L'ÉTAT DE L'INSTRUCTION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, IV, *Magister*. — AU FIL DE L'ÉPÉE, *Fureteur*. — LA GROSSE CAROTTE, *Bonus*. — UN DÉBUT LITTÉRAIRE, *Georges Courteline*. — Comment on se mariait, comment on achetait sa femme, et comme quoi les "démoniaques" d'autrefois étaient les "névrosiaques" d'aujourd'hui, *Henri Augu*. — DE L'INUTILITÉ DE L'ESTOMAC, *Emile Gauthier*. — DÉMODUPE, ou Celui qui trompe le Peuple. *Léon Daudet*. — FEUILLETON, DONATIENNE, (suite) *Réné Bazin*

## LE REVEIL

Les conditions d'abonnement au REVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal. Le prix dans les débits de journaux est 5 cts. par numéro.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du REVEIL, Boîte 2184, Montréal.

## GALERIE DE LA PRESSE CANADIENNE

## GONZALVE DESAULNIERS

Celui-là est à la fois un jeune et un vieux.

Tout dépend de la façon dont on l'apprécie.

Il est jeune par l'âge, d'abord. Trente et un ans ! "La belle âge", selon la formule toute nouvelle employée par un célèbre avocat de Montréal, à la cour Supérieure, le 27 janvier écoulé.

On aurait tort d'incriminer Gonzalve Desaulniers en raison de son âge, car c'est un défaut dont il se corrige tous les jours et dont il regrettera l'amendement dans trente ans d'ici, à moins que ses tendances subversives ne lui inspirent ce regret dix ans plus tôt.

Cette jeunesse ne va pas sans péchés. Je veux signaler le premier, parce que si c'est le plus déplorable, c'est aussi le plus réparable.

Desaulniers a commis... devinez quoi?... une tragédie !

En quatre actes seulement ; c'est une circonstance atténuante, attendu qu'il pouvait en perpétrer cinq, enveloppés d'un prologue et d'un épilogue.

Quatre actes, formant dix-huit cents vers, c'est tellement discret de la part d'un débutant, qu'il est simplement juste de tenir compte à son auteur d'un laconisme d'aussi bon goût.

Que vaut cette tragédie ? Je me garderai de le dire, d'abord parce que je ne la connais pas, ce qui est au moins une raison ; ensuite parce que c'est le produit d'une imagination de collégien, ce qui excuse tous les dévergondages de l'esprit.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette tragédie,

ce sont les circonstances dans lesquelles elle a été enfantée.

En 1881, Desaulniers avait dix-huit ans. Pendant les vacances, il retrouvait, tous les jeudis, chez M. Labossière, son condisciple, une *gang* de galopins aussi déterminés que lui à diriger le *vulgum pecus*.

Indépendamment de M. Labossière, aujourd'hui prêtre, il rencontrait là MM. Nap. Rivet, C. Dugas, F. Couture et N. Cadot. Les deux premiers sont maintenant de graves docteurs, et les deux autres de modestes jésuites. M. Gustave Dorval faisait également partie du septuor.

Si je n'ai pas lu cette tragédie, et je m'en félicite, j'en connais du moins le titre, ou plutôt le sujet : C'est la mort de Beaudoin, comte de Flande, empereur de Constantinople, roi de Jérusalem, seigneur d'une foule de lieux circonvoisins, innocente victime du roi de Bulgarie, etc., etc.

En supposant, — ce qui est probable mais ce qui n'est pas prouvé, — que cette tragédie ne vaille rien, il convient de tenir compte des conditions Dumasques (que le bon Dieu et mes lecteurs me pardonnent cet horrible néologisme) dans lesquelles Desaulniers s'est laissé entraîner à ce crime.

À la suite d'une gageure, il s'engagea à faire une tragédie en quatre actes et en vers. Par surcroît d'audace, il promit à ses amis de leur donner lecture du premier acte le jeudi suivant ; du second, le jeudi d'après, et ainsi de suite jusqu'à complet achèvement de la tragédie.

Encore une fois, je ne connais pas cette manifestation du grand art littéraire, mais il me suffit de connaître les circonstances originales de son enfantement pour diagnostiquer chez son auteur des tendances littéraires aussi audacieuses qu'héroïques.

Après cet exploit, Desaulniers réintégra le collège des jésuites, y couvrit ses grades et se lança dans la carrière réduite où ses goûts, sinon son génie, le poussaient.

En 1883, alors que ses fonds de culottes portaient encore la trace luisante des bancs de l'*Alma Mater*, résolu, il prit la direction de la *Revue Canadienne*. À cette époque, comme aujourd'hui du reste, cette intéressante revue avait une nuance politique assez incolore. Cette particularité permit à Desaulniers, non de se distinguer mais de faire un indispensable apprentissage. Son règne à la *Revue Canadienne* dura un an et demi.

Croqueur de lignes, il ne craignait pas de courir deux lapins à la fois : Il collaborait à l'*Étendard* en même temps qu'il dirigeait politiquement la *Revue canadienne*. Que fit-il à l'*Étendard* dans les premiers temps ? Des écoles, cela se devine. Mais après un an

ou deux de travail assidu, il était passé maître cuisinier et confectionnait des hors-d'œuvres que le vulgaire nomme *articles de fonds*, articles assez remarquables pour attirer l'attention des politiciens militants.

Grâce à ces antécédents presque glorieux, Desaulniers fonda le *National* en 1889, le 13 décembre, et un vendredi, s'il-vous-plait.

Cette lugubre coïncidence va faire plaisir à Fréchette, le hideux septique. J'en suis fort aise, car je partage son indifférence pour les jours et pour les dates.

Le *National* qui, à l'heure actuelle, compte un noyau de 2,500 abonnés peu turbulents mais fidèles, a eu des fortunes diverses. Il fut d'abord hebdomadaire ; puis bi-mensuel. Les efforts de son fondateur ne suffisaient pas à vaincre la concurrence et le *National* aurait été peut-être condamné à mort sans les événements de 1892. La campagne électorale s'annonçait implacable et ardente ; il fit un effort surhumain et transforma sa publication en un journal de bataille quotidien. C'est dans cette lutte qu'il eût l'occasion de faire valoir ses qualités d'écrivain pondéré et de politicien presque savant.

Il succomba parce que c'était écrit, mais non sans gloire.

Après cette défaite honorable, le *National* reprit son petit train de vieux rentier et ne parut plus chez ses amis qu'une fois par semaine.

Comme la visite est bien accueillie et que les amis sont nombreux, cela suffit à la vitalité de ce journal aimable où Desaulniers s'entretient la main lorsque les affaires de l'importante imprimerie qu'il dirige lui en laissent le loisir.

Car il est bon de savoir qu'il possède ce qui complète ses goûts : Une imprimerie.

Avant de poursuivre, je dois présenter à mes lecteurs le héros de ce chapitre, ce que j'avais consciencieusement oublié :

Gonzalve Desaulniers est ce que les irrévérencieux appellent communément un maigriot.

D'une taille moyenne, grêle et nerveux, il n'a aucune ressemblance avec Cyr, le fameux hercule qui jongle avec des poids de fonte aussi facilement que vous et moi avec des petits pois. Voilà pour la charpente. Au physique, si l'on enlève à Gonzalve Desaulniers sa myopie, sa démarche soucieuse, les taches de rousseur qui jaspent son visage, sa manie de parler philosophie lorsqu'on lui cause affaires, son invincible répugnance à écouter tout discoureur qui l'entretient de chiffres, son empressement à accueillir le premier songe-creux venu qui développe artistement devant lui une théorie spéculative ; si on lui pardonne ses distractions ; si on passe l'éponge sur sa candeur ; si on

oublie ses oublis opiniâtres, il restera un type digne de fixer l'attention de ceux qui s'intéressent aux personnages destinés à illustrer la *Galerie de la Presse Canadienne*.

Gonzalve Desaulniers, qui va droit comme un boulet dans le journalisme, n'a pas beaucoup de préjugés en dehors de cette honorable profession. Il est de taille à vous raconter les histoires les plus invraisemblables, dans la rue ou dans un salon, avec un sang froid déconcertant. Ce toupet innocent, augmenté d'une présence d'esprit sans pareille, lui est d'un grand secours auprès de ses clients trop exigeants.

Menteur?—Non pas.

Blagueur?—Oh! oui! et pas bête.

Exemple: Un client arrive un samedi dans son bureau.

— Eh bien! Est-ce que ma job est prête!

— Certainement, répond Desaulniers, qui ne savait nullement de quoi il s'agissait.

N'oublions pas qu'il était occupé à polir un sonnet, ou quelque chose d'analogue.

— Alors, dit le client, faites-moi faire un paquet du tout; je vais l'emporter.

Ne voulant pas se déranger et perdre peut-être le fil de la suavité qu'il mettait en vers, Desaulniers répondit sérieusement.

— Impossible maintenant, monsieur, votre job est prête, mais elle est au séchoir et vous ne pourrez l'avoir que lundi.

Satisfait, le client se retira.

La charge est bonne, mais Desaulniers en a fait une meilleure en abordant l'étude du-droit.

Insatiable, il ne lui suffit pas d'être éditeur, rédacteur, littérateur et blagueur, il veut être rhéteur.

Il le sera, en dépit de l'insuccès qu'il vient d'essayer, lui trente-huitième, aux derniers examens.

Doué d'un sens pratique perfectionné, il s'est fort bien rendu compte que le barreau ne l'accueillerait jamais dans son sein s'il ne modifiait radicalement une partie de son éducation. Comme il tient beaucoup à être avocat, il ne recule devant aucune étude et il s'est mis à... désapprendre le français, afin d'être digne de figurer dans la pléiade des défenseurs de la veuve et de l'orphelin.

En peu de temps il a fait de grands progrès, et il prononce presque sans hésitation des apostrophes dans le genre de celle-ci :

« Messieurs les jurés,

« Il est maintenant en preuve que la victime de l'incendiat ayant été informée d'une manière croyable que ses argents avaient été enlevés la veille du sinistre par son filleul, il n'y a plus de raison pour aller à dire que mon client est coupable de vol.

« Tant qu'à la cause du feu, sept témoins, sept et

hommes honorables, sont venus vous dire que le sinistre avait originé dans la toiture et que cet accident est dû au fait que le propriétaire de la bâtisse a été au grenier avec sa pipe à la bouche.

« C'est pareil comme si qu'un homme mettrait une allumette sur un baril de poudre et qui voudrait qu'il n'éclatasse pas.

« D'après l'enquête, tout le monde ont dit que la victime avait tort, » etc.

Je pense que G. Desaulniers à des chances sérieuses d'arriver bon premier aux prochains examens.

Mais tant que le *dignus est intrare* n'aura pas été prononcé, il ne peut abdiquer sa qualité de journaliste et de poète et il reste justiciable de la critique.

Mais celle-ci, toujours bonne fille tant que ses droits ne sont pas contestés, m'interdit de parler en son nom. Je me bornerai donc à signaler les principales publications de G. Desaulniers; ce sont :

*L'absolution avant la bataille*, poésie;

*Le sermon de Mgr Soulé à Notre-Dame*;

Diverses poésies originales ou des adaptations poétiques; une série de cinq articles, publiés dans *Le Journal des Débats* pour expliquer la loi de Mercier sur les biens des Jésuites, etc.

Parmi ses œuvres poétiques, je crois intéressant de faire connaître la pièce suivante, reproduite par une revue française :

#### LES PINS

O pins! énormes fûts, titans des forêts vierges,  
Vous qui dressez vos fronts dans l'air superbement,  
La terre est votre autel et vous êtes les cierges  
Qui la nimbez sans fin de votre verdoisement.

Quand le vent hiémal s'allonge sur la cime  
Des bois decouronnés par son souffle émondeur,  
Vous gardez, si le gel les rouille et les décime,  
Sur vos robustes bras l'éternelle splendeur.

Que décembre se voile ou que juin étincelle,  
L'air s'imprègne de vos aromes infinis;  
Vous jetez les senteurs que votre ombre recèle  
L'automne, dans la brise, et l'été dans les nids.

Quand la pâle clarté du jour qui se dérobe,  
Estompe à l'horizon vos troncs audacieux,  
On croirait que du pied vous écrasez le globe,  
Et que de votre front vous étayez les cieux.

Et pourtant, pins rêveurs, de gigantesque taille,  
Vous dominez en vain les éléments troublés,  
Le fer du bûcheron vous frappe et vous entaille  
Et vous abat ainsi qu'un moissonneur les blés.

Car votre majesté n'est pas même épargnée  
Dans ces déboisements sacrilèges qui font  
Tomber sous le tranchant aigu de la cognée  
Le chêne au cœur d'airain et l'orme au flanc profond.

J'avais donc raison de dire en commençant que Desaulniers est à la fois un jeune et un vieux.  
Jeune par l'âge; vieux par le travail que le succès a récompensé.

HENRI ROULLAUD.

# L'IGNORANTISME

## DOULOUREUSE COMPLICITÉ

Nous regrettons bien franchement de voir que chaque pas en avant, chez nous, est suivi d'un double pas en arrière.

Ainsi, la semaine dernière, nous avons cité avec joie les belles et intelligentes paroles de M. l'abbé Collin au sujet de l'instruction obligatoire.

Nous y avons relevé de grandes et nobles idées que nous avons été heureux d'applaudir mais, quel n'est pas notre découragement de lire ensuite dans un journal de campagne, le *Novel*, ce que voici :

—Dimanche dernier, nous avons eu une nouvelle cérémonie dans notre église ; c'était la fête de Saint-Blaise et M. le vicaire Desjardins nous avait annoncé au prône qu'il bénirait des cierges en l'honneur de ce grand saint, qui a le don de préserver et même de guérir les enfants et les adultes atteints de maux de gorge. Cette cérémonie consiste en la bénédiction de deux cierges que l'officiant place en croix, qu'il allume, et les fidèles viennent tour à tour se placer la gorge au-dessus de cette croix. M. le vicaire a assuré que c'était un préservatif certain et que même pour les malades atteints de ces terribles maladies de la gorge, la confiance et la foi dans Saint-Blaise étaient la certitude d'une guérison radicale. Il est bien certain que la foi qui transporte les montagnes peut avoir autant d'effet dans les maladies de la gorge que l'antitoxine du Dr Roux.

Nous ne voulons pas faire de raillerie ni de sarcasme

Nous nous refusons à poser aux esprits forts, mais enfin, est-ce que ce n'est pas navrant de voir la portion intelligente et instruite de notre population mettre ainsi obstacle à l'adoption de mesures sanitaires qui sont la protection de tous.

Ceux qui se livrent à une œuvre aussi rétrograde sont grandement coupables.

Ah, nos paysans et nos ouvriers ne demandent que trop à se dérober aux prescriptions souvent gênantes de l'hygiène intelligente et progressive.

Demandez plutôt à nos commissions d'hygiène et ils vous en diront de belles à ce sujet.

Ne se rappelle-t-on pas encore à Montréal la triste époque de l'épidémie variolique de 1855 et toutes les difficultés qu'a rencontrées la mise en opération de la vaccination forcée.

Enfin nous y sommes arrivés. La vaccination anti-variolique est implantée dans nos mœurs.

Nous serons justes, plus justes que bien des gens, nous avouons que les autorités religieuses nous ont aidés à obtenir ce résultat et nous les en remercions.

Mais alors, pourquoi permettre des bêtises comme celles de ce petit vicaire de St Jérôme.

Tout le monde aujourd'hui connaît la merveilleuse

découverte du Dr Roux ; la terrible diphtérie, le croup, ce monstre redouté des mères — il est vrai qu'un vicaire ne comprend pas cela — a été maîtrisé par la science.

En deux ans, la mortalité causée par ce fléau a été abaissée de 80 pour cent à 10 pour cent, et voilà un nigaud quelconque qui vous assure qu'on peut faire la même chose avec une chandelle de deux sous et plus nigaud encore qui imprime cela et le distribue à autant d'exemplaires que possible.

N'est-ce pas pitoyable.

Qui sait, demain peut-être, la vaccination anti-diphtérique sera obligatoire dans tous les pays du monde.

Toutes les autorités ont admis son efficacité.

Comment irons-nous imposer au peuple l'obligation de la vaccination si les éducateurs du peuple, ceux qui nous ont fait ce que nous sommes — grands dieux ! — viennent lui raconter qu'on peut faire bien mieux que cela avec le cerge de St-Blaise.

Comment, voilà des nations instruites, intelligentes, progressives qui dépensent des millions pour créer des instituts anti-diphtériques ; la France se saigne pour expédier à l'étranger le remède qui est le salut ; l'inventeur est comblé de gloire et d'honneurs, les plus hautes distinctions lui sont accordées et cela ne vaut rien pour le vicaire de St-Jérôme.

Avec son petit cerge il bat tout cela.

Qu'il se fût trouvé un imbécile pour lancer pareille balourdise cela se conçoit — nous en avons trouvé un qui croyait au miracle du Frère Dédace — mais qu'il se soit rencontré un crétin suffisamment obtus pour l'imprimer, cela nous dépasse.

Pauvre Gutenberg, que de crimes on commet en son nom !

Qu'on le comprenne bien, nous ne nous élevons pas contre la petite spéculation St-Blaisienne.

Nous savons parfaitement qu'il y a là dedans une petite spéculation financière, les *beutés* *penésfres* comme on dit dans le Ghetto.

A chaque jour subit sa peine ; à chaque saint doit correspondre une vertu monétaire.

Nous ne nous opposons pas à ce que les fidèles se frottent la gorge sur les cierges de M. Desjardins. Si cela ne leur fait pas un bien, cela ne leur fera toujours pas de mal ; mais ce que nous ne voulons pas, ce que nous défendons, c'est qu'on dise à la population que cette singerie est aussi efficace que le traitement du Dr. Roux.

Ce n'est pas vrai.

Le vicaire de St Jérôme, tout le premier, s'il était piné d'une bonne attaque de diphtérie n'irait pas trouver St Blaise mais s'empresserait de faire venir de Montréal un bon docteur avec un bon tube d'antitoxine et se ferait inoculer jusqu'à plus soif.

Voilà simplement ce que nous avions à dire.

Nous prétendons que l'on fait une œuvre mauvaise, criminelle même, en tous cas, anti-sociale en s'opposant ainsi à la propagation des méthodes sanitaires qui sont le salut de toute la communauté.

Nous n'attaquons aucune croyance, nous ne blâmons aucune superstition, mais nous affirmons bien haut qu'il devrait y avoir une loi qui punit des écarts de langage comme ceux que nous venons de signaler.

En temps d'épidémie, le langage tenu par le vicaire Desjardins serait considéré comme une incitation au mépris des lois.

Comment se fait-il que nous restions désarmés dans les circonstances actuelles.

DUROC

## NOTRE GALERIE

Nous remercions tous nos confrères qui ont accueilli avec une faveur dont nous les remercions les débuts de notre galerie de la presse.

Nous ne nous dissimulons pas que nous n'avons pas dès le premier coup atteint la perfection ; le portrait de notre ami Sauvalle n'avait pas le fini que nous espérons obtenir par la suite, mais on n'ignore pas que pareille entreprise ne se fait pas sans tâtonnements ; en tous cas, notre idée a pris, elle a été bien reçue, nous en remercions nos confrères.

Pour terminer, nous renouvelons l'assurance donnée dès le commencement : cette galerie qui doit constituer un vrai répertoire du journalisme canadien est faite sans faveur comme sans idée préconçue, elle est indépendante de toute sympathie ou préjugé, de toute ligne politique, religieuse ou sociale, et c'est pourquoi nous comptons sur le bon vouloir de tous pour nous aider à la compléter aussi utilement que possible.

LA RÉDACTION

## L'ÉTAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

### IV

Nos écoles élémentaires sont fréquentées par les élèves de cinq à seize ans. La loi scolaire dit que les enfants de cinq à sept ans, ainsi que les jeunes gens et les jeunes filles de quatorze à seize ans ont le droit de fréquenter les écoles sous contrôle, en payant la rétribution mensuelle. Quant à ceux de sept à quatorze ans, ils doivent payer la rétribution mensuelle, qu'ils fréquen-

tent l'école ou non. C'est l'enseignement obligatoire sous sa forme la plus inoffensive.

Notre loi scolaire ne dit pas un mot des écoles spéciales destinées aux enfants de quatre à sept ans, et c'est là une lacune regrettable et inexplicable, quand on a sous les yeux l'exemple de tous les autres pays, tant en Europe que sur ce continent.

Le lecteur a déjà compris que nous faisons allusion aux Salles d'asile, appelées aussi écoles gardiennes, ou *Kindergarten* (littéralement *jardins d'enfants*). Les Anglais ont adopté le mot allemand, sans le traduire.

Ces écoles forment une partie intégrante de l'organisation scolaire dans tous les pays où l'instruction publique est arrivée à son entier développement. Non seulement dans les villes, mais dans tous les villages de quelque importance, la salle d'asile, l'école des petits enfants, a son existence propre, son programme distinct, son organisation spéciale.

Il a fallu surmonter bien des obstacles, dissiper bien des préjugés pour en arriver là, mais le zèle et le dévouement des fondateurs et du personnel de ces écoles, et les résultats obtenus ont fini par avoir raison de toutes les difficultés.

Dans toutes les écoles, à quelque degré qu'elles appartiennent, la première question à régler, c'est la question de l'hygiène. Et il ne s'agit pas ici seulement de l'hygiène de la salle de classe, le mot doit être pris dans une acception beaucoup plus large.

Il ne suffit pas que le local soit suffisamment vaste, bien éclairé, bien ventilé et convenablement chauffé. C'est là un grand point sans doute, et nous savons déjà à quoi nous en tenir là-dessus. Les trois-quarts des écoles sont des foyers de maladies, tout simplement.

Il est à peine besoin de dire que les tables et les bancs doivent être proportionnés à la taille des élèves, que ceux-ci doivent être assis confortablement. Dans la pratique, nous avons encore ici un état de choses pitoyable.

On confie la construction du mobilier scolaire à des gens qui n'entendent pas le premier mot de la question, qui ne soupçonnent même pas que cette construction nécessite des connaissances hygiéniques, que le maintien de l'ordre est impossible quand les enfants sont mal assis, et qu'un mauvais mobilier peut avoir les conséquences les plus graves pour la santé.

Le système de punitions à la mode dans un trop grand nombre d'écoles est condamnable ; ce sont les retenues prolongées, des pensums interminables, l'immobilité, la mise à genoux, sans parler des punitions brutales.

Au moins y a-t-il quelque compensation pour les pauvres enfants ? Donne-t-on à l'enseignement une

forme agréable ? Rend-on les leçons attrayantes ? Fait-on aimer l'instruction aux élèves ?

Ici nous nous trouvons en face d'un état de choses vraiment décourageant. On ne peut rien imaginer de plus aride, de plus mortellement ennuyant que la besogne à laquelle on astreint les élèves de nos écoles élémentaires. Tout se fait d'une manière machinale et routinière, l'épellation, la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul, les histoires, tout enfin. Les pauvres malheureux passent les trois quarts du temps à entasser dans leur mémoire des séries interminables de mots, de formules, de questions et de réponses, de définitions, de règles, et d'exceptions, qui sont du latin et du grec pour eux.

Nous aurons l'occasion d'examiner plus tard d'où vient ce désolant *perroquetisme* qui est le fléau de notre enseignement. Contentons-nous de dire en passant que le personnel enseignant ne doit pas en porter seul la responsabilité.

Somme toute, en nous plaçant uniquement au point de vue de l'hygiène, ou si vous voulez, du développement physique, du bien-être matériel de l'enfant, la situation de nos écoles élémentaires, à quelques exceptions près, peut se résumer comme suit :

Les locaux sont mal construits ou trop exigus, le mobilier est mauvais, les heures de classe sont trop longues, le travail imposé aux élèves et la discipline à laquelle on les soumet sont hors de proportion avec leur âge et contraires à leur développement.

On aurait raison de nous taxer d'exagération si nous allions prétendre que tout est parfait dans les pays plus avancés que le nôtre. Là aussi on se plaint du surmenage, on trouve le programme trop chargé, on demande des réformes, et, ce qui est plus important, on en fait.

Une des plus importantes est celle dont nous sommes occupé au commencement de cet article : c'est la création des *Kindergarten* pour les enfants de moins de sept ans, avec leur organisation propre, leur fonctionnement particulier, leurs méthodes appropriées à l'âge des petits enfants, leur genre de discipline qui exclut l'intimidation, les commandements brusques, et les châtimens corporels ; leur programme de jeux, d'exercices et de récréations qui font diversion avec les *travaux intellectuels* auxquels on soumet les jeunes cervaux.

Et savez-vous quel est l'argument irréfutable, la raison péremptoire qu'on a invoquée pour déterminer les gouvernements, les municipalités et les citoyens à s'imposer de nouveaux sacrifices pour ouvrir des salles d'asiles partout où le nombre des élèves était suffisant pour les peupler ?

On a constaté de manière à ne pas laisser le moindre

doute que le séjour des petits enfants dans les écoles où ils sont soumis aux mêmes règlements, au même silence, à la même immobilité que les élèves plus âgés, leur est extrêmement nuisible.

Dans la plupart des pays de l'Europe, les enfants ne sont admis aux écoles élémentaires qu'à l'âge de sept ans, même s'il n'existe pas de salles d'asile.

Le lecteur fera lui-même ses réflexions. Si dans les pays où l'on a des locaux convenables, (des *palais scolaires* en style éteignoir) un bon mobilier, une discipline adoucie, un corps enseignant capable, on a cru devoir établir une distinction radicale entre l'enseignement élémentaire proprement dit et l'enseignement qui doit précéder celui-ci, qu'avons-nous à faire ? Dans la ville de Montréal nous avons quelques-unes de ces écoles, tenues par des communautés religieuses, et c'est à peu près tout.

Pour ne pas aller trop loin, jetons un regard sur Ontario. A Toronto on a une école normale pour initier les institutrices aux méthodes spéciales qui conviennent aux *Kindergarten* ; ces écoles sont organisées partout, les particuliers comme les corps publics les soutiennent et les encouragent.

Pourquoi n'en faisons-nous pas autant ?

MAGISTER

## AU FIL DE L'ÉPÉE

Une dépêche :

QUÉBEC, 5.—Un citoyen de Sorel, M. Joseph Champagne, partait de chez lui l'autre matin et se rendait à bord du "Sprey" où il devait passer la journée à travailler.

Au moment de se mettre à l'ouvrage et en allumant sa pipe, il dit à son compagnon :

"Nous allons faire une bonne journée aujourd'hui."

A peine avait-il dit ces mots qu'il tombait raide mort.

Le jury du coroner a rendu un verdict de "Visite de Dieu."

\*\*\*

Nous lisons dans le *Pionnier* :

"Roxton Falls, 2.—M. Labrie, employé à la tannerie, est mort subitement mardi soir, vers neuf heures. Il appartenait à l'ordre des Forestiers Indépendants ; sa veuve recevra mille dollars.

La Cour de Roxton Falls n'a pu assister à ses funérailles, l'autorité épiscopale refusant de les laisser entrer dans l'église avec leurs insignes et bannières."

\*\*\*

Une charmante boutade :

Révérnd Monsieur,

Si ça ne vous fait rien, j'aime autant vous faire savoir tout de suite que j'abandonne aujourd'hui même les hauteurs inclementes où plane mon génie depuis



six mois pour rentrer de nouveau dans cette Babylone empestée par le théâtre moderne qui s'appelle l'Athènes de la Province de Québec à cause du séjour dans ses murs d'une demi-douzaine d'idiots qui s'appellent entr'eux "grands écrivains," et à qui il ne manque absolument que d'être couronnés.—Veuillez m'en croire et m'adresser directement à Québec votre coupable organe.

A. BUIES.

Voilà qui n'est pas banal :

Un journaliste qui suivait ces jours-ci le procès Joniaux à Anvers, raconte le *Soleil* était entré, pendant une suspension d'audience, dans une brasserie voisine du Palais de Justice d'Anvers. Comme il se disposait à déchiqueter le bout d'un cigare avec ses dents, le patron de l'établissement s'approcha vivement de lui et l'invita à se servir d'un coupe-cigare, très élégant, et sur lequel se lisait cette inscription : *Œuvres des bouts de cigare*.

Étonné, notre confrère demanda quelques explications. Il s'agissait tout simplement d'une œuvre de bienfaisance, qui récolte précisément dans tous les établissements publics ces déchets du tabac. Or, avec les ressources qu'elle a pu ainsi réaliser, elle a distribué, l'hiver dernier, vingt mille soupes.

Cela semble mieux compris que ces atroces similitudes pains déposés dans les bars de Montréal par l'œuvre de St. Antoine dont nous avons tant parlé.

Là au moins la charité s'ingénie à utiliser les résidus les restes gaspillés.

Il y a travail et dévouement de la part des bienfaiteurs.

Ce n'est pas ainsi qu'on agit à Montréal.

Vite un tronc — en forme de pain, c'est vrai — mais pour recevoir des gros sous.

Avec cela, on achète des bâtisses et on ne paye pas de taxes.

Quant aux pauvres, ils se fouillent.

Se souvient-on de la schnebelite, cette poudre expérimentée l'année dernière, à Argenteuil, notamment ? Au dire de ses inventeurs, les frères Schnebelin, elle avait trois fois plus de puissance que la mélinite, mais elle n'en a pas moins fait long feu, aussi bien en France qu'en Angleterre, où s'était formée une société pour son exploitation.

L'un des frères Schnebelin est prêtre, l'autre est un ancien maréchal des logis d'artillerie. Tous deux habitaient à Germiny-l'Évêque, petite commune de Seine-et-Marne, où Bossuet avait eu sa résidence, aujourd'hui la propriété de Mgr de Briey, évêque de Meaux.

L'abbé Schenebelin profita de ce voisinage pour intéresser ce dernier à son affaire, c'est-à-dire à sa poudre ; il y avait, disait-il, des millions à gagner et

Mgr de Briey prêta sa signature à l'entreprise. Il souscrivit huit traites de 25,000 francs l'une, qui furent remises, pour les négocier, à un M. Meyer, brasseur à Douai. Au bout de quelques temps, l'évêque de Meaux pris sans doute d'une légitime appréhension, réclama ses valeurs. On lui en remit trois seulement, les autres, prétendit-on, étaient déjà en circulation.

M. Hennion, autre brasseur de Douai, en avait reçu trois contre 75,000 francs de houblon livré à Meyer. A la suite d'une combinaison fâcheuse, Mgr de Briey reçut seulement sur la vente dudit houblon 50,000 francs qu'il remit à l'abbé Schnebelin ; comme à l'échéance des traites, il se trouva dans l'impossibilité d'y faire face, il y eut poursuite devant le tribunal de commerce, condamnation, et finalement saisie à laquelle l'évêque fit opposition. Ces trois premières traites furent enfin payées ; la quatrième, présentée par Mme Brel, belle-mère de M. Meyer, ne put pas l'être. Nouveau procès, au cours duquel la demande du tiers porteur fut écartée ; l'affaire est aujourd'hui en appel.

Enfin, Mgr de Briey est cité à comparaître encore une fois devant le tribunal de Meaux pour non-paiement de la cinquième traite. La situation où s'est mis Mgr de Briey est assez délicate, aussi le bruit de sa démission a-t-il couru.

Les évêques feront bien dorénavant d'être attentifs quand ils donneront à baiser leur anneau pastoral.

L'archevêque de Milan était allé, il y a quelques jours, visiter un établissement d'orphelins et ne taris-sait pas en bénédictions pour tous ceux qui étaient à genoux auprès de lui.

Un des assistants, plus fervent que les autres, et appliquant dévotement ses lèvres sur l'anneau du prélat, l'enleva avec une dextérité incomparable.

Il court encore.

Evidemment cela lui portera malheur.

.....Surtout s'il est attrapé.

FURETEUR

## LA GROSSE CAROTTE

QUI DE DROIT ?

LA CROIX EST EN DANGER

Lorsque Tardivel passe le chapeau, c'est une petite affaire, une cérémonie canonique et rien de plus.

Mais lorsque *La Croix du Canada* se lance dans ce genre, c'est autre chose, oh ! ça se fait dans les gros prix.

Pas de blague alors.

On pousse de l'avant les gros canons, les canons de l'Église, s'entend.

Voici par exemple la circulaire qui circule, comme

son nom l'indique, parmi les bonnes âmes, sous le manteau, le *manteau bleu* :

Montréal, Février, 1895

M

*La Croix du Canada* vient de nouveau solliciter votre bienveillance.

Elle a vu ses efforts encouragés par l'épiscopat du Canada tout entier.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, notre Ordinaire, a bien voulu exprimer à plusieurs reprises sa satisfaction à la ligne de conduite suivie par la *Croix du Canada*, jusqu'aujourd'hui.

Les membres du clergé et les communautés religieuses l'ont aidée, soutenue et propagée.

De généreux laïques, convaincus qu'un journal sincèrement catholique et indépendant des partis, avait sa place marquée, sa mission nécessaire dans la presse du Canada français, ne lui ont pas marchandé leur concours.

Mais ces amis de l'œuvre sont encore trop peu nombreux. Le fardeau, supporté par une élite si restreinte est devenu écrasant, insupportable. L'avenir de la *Croix* est en danger . . .

Cependant, les espérances de succès sont des meilleures, si la force nous est donnée d'en attendre la réalisation qui s'annonce de plus en plus prochaine.

Dans une période de six mois, *La Croix du Canada* a vu se doubler le nombre de ses abonnés. Sa publicité commença à être sérieusement recherchée par l'annonceur, ce pourvoyeur par excellence de la presse, en notre pays.

Un syndicat, qui assumera les responsabilités financières de l'œuvre, aussitôt finie la période de fondation, est en voie d'être formé. Il a même déjà fait les démarches nécessaires pour obtenir du gouvernement sa charte et son existence civile.

En attendant, pour éviter l'arrêt, il est bien urgent de pouvoir à couvrir les dépenses courantes, assez considérables pour un journal comme *La Croix du Canada* et en proportion des ressources, encore minimes, qu'il peut se faire.

Les dites dépenses se résument, chaque mois, en un déficit de quelques centaines de piastres environ, qu'il ne sera possible au journal de combler par lui-même que le jour où il aura atteint un chiffre de dix mille abonnés et une clientèle normale d'annonceurs en conséquence.

D'ici là, il nous faut activer à la fois le recrutement des abonnés et celui des souscripteurs volontaires, encore plus urgent.

Nous revenons donc, avec confiance et bon espoir, faire un appel pressant à la générosité de tous les amis de *La Croix*.

Nous nous adressons à tous ceux qui pensent qu'un organe des intérêts catholiques, dans notre catholique pays, est non seulement utile mais indispensable, conformément aux prescriptions réitérées de N. T. S. P. Léon XIII.

En terminant, nous tenons à leur dire que cette démarche, imposée par la nécessité des circonstances, est une DÉMARCHÉ AUTORISÉE PAR QUI DE DROIT.

LE COMITÉ DE PATRONAGE

DE LA CROIX DU CANADA.

N. B. — M. L. J. A. Derôme, libraire, No. 1608, rue

Notre-Dame est le trésorier de l'Œuvre; entre ses mains peuvent être remises toutes souscriptions.

Ce QUI DE DROIT, quel est-il ?

Nous serions heureux de le savoir.

Il y a assez longtemps que la *Croix* d'une part, l'Evêché de l'autre et la *Semaine Religieuse*, en petit chien, prétendent n'avoir aucun rapport et aucune action commune.

Si c'est vrai, quel est le QUI DE DROIT qui a autorisé cette démarche.

Toutes ces farces-là doivent avoir un terme.

Le public désire savoir qui fait marcher cette boutique-là et qui a le droit d'autoriser cette démarche auprès de l'épiscopat, du clergé, des communautés et des laïques catholiques.

Nous ne jalons pas la *Maison de la Bonne Presse*, nous ne sommes pas en danger, nous !

Au contraire, nous lui faisons cette réclame gratuitement !

Gratis, PRO DEO !

BONUS

## UN DEBUT LITTERAIRE

Quand, — sous le chantonnement de sa lampe à gaz qui lui roula au-dessus de la nuque, les coudes élargis à même l'avalanche de journaux écroulée d'un bout à l'autre de la table de rédaction, — Chantoinc ent, pour la vingtième fois, relu et balbutié tout bas les épreuves de *Kuiller Hajo (Histoire comique d'un Chinois à Paris)*, il sentit que le moment était venu de partir, sous peine de ridicule. Il se leva donc, et étant venu tendre la main à deux sous-reporters effirés de cet excès de courtoisie, il se disposa à quitter les bureaux du *Léopard littéraire*. Le poêle chauffé au rouge et la mélancolique loqué humaine qui y cuisait, en sommeillant, les dessous ravagés de ses bottes, emplissaient le vestibule d'entrée de leurs sonores et communs ronflements. Chantoinc toucha l'épaule d'el'homme, qui d'un bond se mit sur pied; d'un geste éloquent et simple, il lui renversa sous le nez le paquet corrigé de ses épreuves, et dit en propres termes :

—Voilà !

Oui, c'est ainsi, il dit : "voilà" Chantoinc. Mais ce "voilà," à soi tout seul, en narra plus qu'un long poème et même qu'un sonnet sans défaut. Il fut poli irréprochablement et hautain sans suffisance. Ce fut le "voilà" subtil, inanalysablement compliqué, de l'homme que n'aveugle pas une sottie gloriole, mais à qui ne saurait échapper le sentiment des équitables distances; le "voilà" ensemble fier et doux du monsieur qui a su conter les impayables aventures du

Chinois Kuiller-Hapo et de qui la prose illuminera les colonnes du *Leopard littéraire*.

Puis il sortit.

Comme il pleuvait et que l'horloge de la rue Montmartre marquait seulement la demie de minuit, il entra dans une brasserie arroser sa fièvre de bière. Là, il râlâta tous les journaux. Il les dévora avidement, mais il les jugea incolores, pauvres de fantaisie et d'ingéniosité, et menquant de ce je-ne-sais-quoi savoureusement pittoresque par où, surtout, valait *Kuiller-Hapo*. Pourtant, à la satisfaction que lui causait cette découverte une amertume se mêlait : le regret de n'avoir pas exigé un double de ses épreuves, dont il se fût réglé à son aise pour la vingt-et-unième fois. Car la vue de sa première copie imprimée avait affolé Chantoine.

Un ami vint, qu'amena le hasard.

Chantoine lui offrit un bock, et, après quelques minutes d'une conversation vive et animée, il lâcha négligemment :

— A propos, j'ai un article dans le *Leopard littéraire* de demain.

L'ami salua cette révélation d'un formidable éclat de rire, donnant ainsi le criterium flateur du degré de considération en lequel il tenait Chantoine. Et tandis que celui-ci, humilié, demandait : "Espèce d'idiot! qu'est-ce que tu as à rigoler?" il se séchait ses yeux baignés de larmes et se refusait à rien dire, en homme qui a trop d'usage pour consentir à de fâcheux éclaircissements. Même il commençait à se calmer, quand, brusquement, une seconde vision entr'aperçue d'un Chantoine-esprit supérieur jeta l'ami goguenard à une nouvelle crise d'hilarité. Il s'effondra dans le dossier de sa chaise, et plusieurs fois d'une voix où s'étranglait la joie, il répéta "littérature!... littérature?..." en désignant de son bras tendu le visage consterné et muet de *Kuiller-Hapo*.

Ceci rendit Chantoine rêveur. Il regagna son domicile, en proie à de tristes pensées. L'entrevue avec l'ami lui avait soudainement ouvert des horizons, de redoutables échappées sur la férocité humaine.

Il se coucha, chercha le repos, qui le fuit. Une somnolence vague, — conquise enfin, pourtant, à la force de l'entêtement — lui valut un effreux cauchemar; il vit le cabinet directorial du *Leopard littéraire*; il reconnut le directeur, homme au visage congesticné d'un perpétuel mécontentement; et autour de ce personnage considérable, la bande, la bande abominable et haineuse des confrères lui hurlant aux oreilles: "Chantoine est une brute; un crétin; son histoire de *Kuiller-Hapo* est une pure imbécillité! Il faut le flanquer à la porte du *Leopard littéraire*! Un sursaut le secoua en sa couche. Il se réveilla tout assis, la che-

mise bâillante, la sueur au front. Par les ajours de ses volets, la clarté d'un réverbère fiché dans le mur de sa maison chassait au plafond de la chambre de pâles alignements parallèles.

Trois heures sonnèrent.

A trois heures et demie, Chantoine, qui avait essayé vainement de reconquérir son sommeil et ce qui le cerveau tourmenté travaillait, eut une inspiration géniale. Il murmura : "Oh! grand Dieu!" et, ayant allumé sa lampe, passé une culotte, des savates et un veston d'intérieur, il gagna son cabinet, où jusqu'au jour, il écrivit.

## II

Suit le fruit de cette longue et laborieuse séance :

"Monsieur le directeur,

"Je viens de lire, dans le *Leopard Littéraire*, le "*Kuiller-Hapo* de M. Chantoine. C'est un pur bijou de fantaisie cocasse et de fines observations. Veuillez, je vous prie, transmettre à l'auteur de cette chinoiserie si éminemment parisienne les compliments bien sincères de

Votre dévoué

"ALEXANDRE DUMAS, fils."

\* \* \*

"Mon cher directeur,

"Bravo pour l'excellente idée que vous avez eue de vous adjoindre Chantoine. Son *Kuiller-Hapo* de ce matin est réjouissant au possible; Mon Dieu que j'ai ri! Il a bien de l'esprit ce Chantoine. Voilà un conteur! et un vrai! de la bonne race des About et des Taine! Je pouffais de rire en lisant les malheurs si plaisamment contés de ce pauvre Chinois! J'ai lu l'article deux fois de suite et je le relirai certainement encore. Ce coup d'essai est un coup de maître.

"Amitiés.

"FRANCISQUE SARCEY."

\* \* \*

"Monsieur le directeur,

"Permettez à un des lecteurs assidus du *Leopard littéraire* de vous féliciter sincèrement pour l'article intitulé *Kuiller-Hapo* (histoire comique d'un Chinois à Paris), que vous avez publié ce matin. Nous en avons bien ri, ma femme et moi. C'est la première fois que je vois la signature de M. Chantoine, et je me plais à espérer que ce ne sera pas la dernière. Il est de ces talents que ce serait un crime de laisser dans l'obscurité.

DUFLOT.

"Bonnetier, rue de Chabrol."

\* \* \*

"Meusieu,

"Je vous ai écrit seu petit mot, pour vous dire que je lu *Kuiller-Hapo* et que cé tout afé comme ca que ca a du arivé. C'est très goli. Je panse que vous

" donneré tou lé jour quailque chose de M. Chantoine  
" dans le journal.

" Je vous salue,

" Signé : LEDOUX,  
" gendarme. "

\* \*

" S. . . !

" Si tu ne mets pas plus souvent, dans le *Léopard littéraire*, des histoire de Chantoine comme celle de " ce matin, qui est si rigolo, je te casse la figure. . .

" HIPPOLYTE,  
" boulevard de Charonne. "

\* \*

" Mon cher confrère,

" Je désirerais savoir si M. Chatoine est attaché, par " traité, au *Léopard littéraire*, et si, dans le cas de " l'affirmative, vous vous êtes assuré exclusivement la " collaboration de ce charmant esprit.

" Cordialement à vous,

" B.

" Directeur de la *Revue des Deux-Mondes*. "

III

Avec la même gravité qu'il avait mise à les écrire, Chantoine relut ces six épîtres. Il les glissa sous six enveloppes à cette adresse six fois reproduite et six écritures différentes :

A Monsieur le directeur du Journal  
le *Léopard littéraire*

E. V.

Puis, car le grand jour était venu, doublement grand pour lui ! — il cria : " Véronique ! " à sa femme de ménage, qu'il entendait remuer des casseroles de l'autre côté de la cloison.

— Véronique, dit-il, faites-moi donc le plaisir d'aller me jeter ces lettres à la poste. Vous m'achèterez, par, la même occasion, vingt numéros du *Léopard littéraire*. Cinq minutes s'écoulaient ; — cinq ans ! Véronique revint enfin, les bras chargés de *Léopards*.

Chantoine, dont les mains tremblaient, en prit un et le déplia . . .

Miséricorde, quelle secausse ! . . . L'article n'avait pas paru !

GEORGES COURTELINE.

**Comment on se mariait, comment on achetait sa  
femme, et comme quoi " les démoniaques "  
d'autrefois étaient les " nevrosiaques "  
d'aujourd'hui**

Disons quelques mots du mariage de jadis.

Sous le rapport de la dot et du douaire, la femme était plus favorisée en France que partout ailleurs. Nul ne pouvait toucher à cette dot.

Les dots des princesses du sang étaient, au XIV<sup>e</sup> siècle, d'environ 60,000 livres.

Mais, peuh ! qu'était-ce que cela ? Il y a aujourd'hui des filles de " traitants ", qui apportent au contrat plusieurs millions. Et vous avez des petits-fils de Croisés qui sont heureux de se mésallier à ce prix . . . même à moins.

O décadence du nom, ô gloire du million ! C'est l'âge d'or revenu . . .

Moi, je préférerais me mésallier pour rien . . . par amour vrai. Ce serait plus noble.

Quand une femme autrefois était en couches, pour le vin qu'elle buvait elle ne devait ni " aide " ni autre impôt. De toutes les amendes, les femmes mariées ne payaient que moitié.

La femme était considérée comme l'égale de l'homme. De là le vieux dicton :

Madame vaut l'homme.

\* \*

A la bénédiction nuptiale, qui se faisait à la porte de l'église, l'épouse mordait au pain, présenté par le prêtre, exactement au même endroit où avait mordu l'époux, et buvait à la même tasse le vin béni.

Quand le curé avait fait la question d'usage à la femme : " Voulez-vous N. qui cy est à espoux et mari ? " la femme disait " oui " et adressait ensuite à son mari les paroles suivantes que lui soufflait le prêtre :

" Je te prends à mon espoux et mari, et te promets que je te porterai foi et loyauté de mon corps et de mes biens ; et cy te garderai sain et malade, en quelque estat que tu sois ; ne pour pire, ne pour meilleur je ne te changerai jusqu'à la mort ".

La cérémonie ne s'arrêtait pas à l'église en ce temps là.

Le prêtre menait le soir, après le festin, les deux époux par la main dans la chambre nuptiale, et les bénissait " séans ou gesans dans leur lit ".

Puis il récitait l'oraison de Tobie et de Sarah.

\* \*

A partir de ce moment, il fallait que tout homme se gardât bien de toucher au " hénin " c'est-à-dire à la coiffure de la mariée, ni à son manteau.

Quiconque, en effet, était convaincu d'avoir décoiffé ou dovéti une femme mariée, même par inadvertance, était puni d'une amende de six livres.

Un gavroche de ce temps-là qui eût dérangé quelque chose comme un " pouff " d'aujourd'hui, eût été pincé et emmené par le guet devant le prévôt.

Les contrats de mariage par-devant le tabellion se faisaient en latin.

On payait un denier par trois lignes, ce qui fait supposer qu'on ne vendait pas encore en ce temps là les charges de notaire quatre à cinq cent mille francs.

Il est vrai qu'on amplifiait alors énormément, pour augmenter le nombre de lignes, ce qui se fait aujourd'hui assez souvent aussi dans le roman-feuilleton et s'appelle "tirer à la ligne".

Dans un magnifique préambule, le tabellion rappelait tous les heureux mariages de l'antiquité sacrée et profane.

Quelquefois il remontait jusqu'avant le Déluge, ce qui faisait bailler les assistants à se démantibuler la mâchoire.

Le mariage était alors prohibé entre parents jusqu'au sixième degré. Des dispenses étaient nécessaires dans ces conditions.

En revanche on mariait souvent ensemble des enfants en bas âge, mais ils vivaient séparés. On a surtout de nombreux exemples de ces mariages entre princes et grands seigneurs.

Mais l'adage suivant ne courait pas moins les rues :

Qui trop tost se marie  
Peut bien dire au bon temps adieu.

Les "antidéistes", qui viennent d'établir leurs statuts à Montmartre, n'existaient pas encore, et l'on pouvait encore sans amende dire : *adieu!* en ce temps là.

\* \* \*

On se mariait, dans certaines provinces par "paroles de présent", c'est-à-dire qu'on s'engageait réciproquement en échangeant des cadeaux.

Dans d'autres, c'était par "paroles de serment" ou "paroles de futur".

Dans ce dernier cas, on distribuait aux parents et aux serviteurs des "paquets de chevillière" aux couleurs réunies des futurs époux. Toujours on buvait le vin des fiançailles.

Le vin a constamment été de toutes les fêtes en France.

Dans d'autres contrées, on "achetait" sa femme, c'est-à-dire qu'on donnait treize ou vingt deniers, puis on la conduisait à l'église avec ses longs cheveux dénoués, comme nouvelle "épousée."

Mais, disait-on, il ne faut pas acheter femme trop loin de chez soi.

Qui loing va se marier  
Sera trompé ou veut tromper.

\* \* \*

Les veuves aimaient généralement à se remarier, plutôt que d'avoir un galant, parce qu'elles eussent perdu la moitié de l'usufruit que leur accordaient les lois, ainsi que leurs avantages dotaux.

La séparation de corps et de biens existait au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que la pension alimentaire. Deux cents livres par an étaient beaucoup en ce temps là, s'agit-il même d'une femme de procureur.

Quelle misère ce serait là aujourd'hui, même pour la femme d'un clerc d'huissier !

L'épouse pouvait, pour la séparation, demander à l'officialité un "congrès d'impuissance."

L'époux, par contre, avait droit de réclamer un "congrès de possession du diable."

Dans les deux cas, il fallait se soumettre à l'examen du congrès :

Examinare oportet

Quelquefois on trouvait que la femme avait bien le diable au corps.

\* \* \*

Ces "possédés et possédées" d'autrefois, hommes et femmes, étaient véritablement ce qu'on appelle des "névrosiaques" de nos jours, et cela sous l'apparence phénoménale la plus frappante et la plus curieuse.

On exorcisait alors suivant les règles tous ces gens passionnés, irascibles, d'humeur fantasque et extravagants, aussi bien que les épileptiques, les convulsivaires et les hystériques, comme si le démon s'était emparés d'eux. Aujourd'hui nous avons les douches dans beaucoup de cas.

Les "névrosiaques" étaient alors des "démoniaques." Le commencement du mot seul a changé.

A la maigre duchesse Vague-à-l'âme, à l'évaporée comtesse Rigolade, à la volontaire petite Tape-du-pied, on criait très-solennellement :

Vade retro, Satanas !

\* \* \*

Je le répète, ce qu'on nomme la "grrrrande névrose du siècle", sur laquelle on fait depuis quelques années tant de si belles phrases ronflantes, a de tout temps existé ; c'est la presse seulement, telle qu'elle est aujourd'hui, qui n'existait pas.

Je n'ai pu démontrer cela ici qu'à grands traits, il y a quelques jours, dans mon épître à "Ignotus" du *Figaro*.

Les détails ne me manqueraient pas, aussi alléchants pour certaines âmes dépravées, plus voluptueux même et transsudant plus le sang que ceux des crimes du jour, sur tous les règnes et toutes les époques que je n'ai fait qu'indiquer sommairement dans cette épître.

Ils vengeraient bien notre époque, que tant de verres grossissants voudraient nous montrer plus monstrueuse que celle de Néron, de Locuste et de Messaline, ou que maintes autres époques de notre propre histoire, plus ou moins rapprochées.

Mais cela demanderait toute une série d'articles spéciaux. Et je préfère les choses plus gaies.

HENRI AUGU

## DE L'INUTILITE DE L'ESTOMAC

Depuis que le monde est monde, l'estomac avait la réputation de jouer, dans la machine animale, un rôle qu'on qualifiait généralement de capital.

Le fait est que s'il est des animaux qui n'ont ni pieds, ni ailes, d'autres auxquels manquent les organes des sens, ou qui sont dépourvus de cerveau, voire de système nerveux, on n'en connaît point, même parmi les plus inférieurs, qui soient totalement privés d'estomac. Il en est, en revanche, qui possèdent plusieurs estomacs, — comme les ruminants, — et d'autres, — n'est-ce pas le cas des hydres et des éponges ? — chez lesquels l'estomac résume à peu près tout l'organisme.

C'est donc que l'estomac est, en quelque sorte, la pièce d'armes par excellence, autour de laquelle gravitent tous les autres organes, condamnés à servir à perpétuité messire Gaster, et à s'approvisionner chez lui, — le rouage essentiel du mécanisme physiologique, comme qui dirait l'âme matérielle de l'économie.

\* \*

Eh bien ! Il paraît que ce n'était là qu'une illusion, une chimère, une vue de l'esprit, et MM. les "Morticoles", — j'ai nommé les médecins, — s'apprentent à changer tout cela.

Non pas, sans doute, qu'ils contestent absolument l'utilité de ce viscère creux, en forme de cornemuse, que tout un chacun porte en travers de l'épigastre. Non ! les princes de la science sont trop bons princes pour cela...

Ils reconnaissent même assez volontiers que l'estomac, en vertu de sa double action mécanique et chimique, rend tout de même quelques services à ceux qui ne l'ont pas par trop détérioré. Tout d'abord, ses mouvements vermiculaires, qu'on appelle aussi "péristaltiques", s'opposent à la stagnation des aliments, qui, sans ce brassage, ne tarderaient pas à engendrer de vilaines fermentations putrides. D'autre part, le suc gastrique qu'il sécrète à flux continu a la précieuse vertu d'empoisonner les mauvais microbes...

Il n'empêche que l'importance de l'estomac est toute relative, à telles enseignes qu'on peut parfaitement vivre sans lui.

La preuve expérimentale vient d'en être fournie par MM. Pachon et Cavallo, lesquels, au surplus, n'en ont même pas eu l'étreinte, puisqu'ils avaient été précédés dans cette voie scabreuse, d'abord par Czerny (de Heidelberg), puis par Ludwig (de Leipzig).

Il est désormais acquis que si l'on pratique sur un chien l'ablation de l'estomac, la pauvre bête n'en souffre pas outre mesure. Naturellement, au début, le sujet ainsi éviscéré éprouve un peu de surprise. Il

sent qu'il lui manque quelque chose. Mais ce n'est qu'une habitude à prendre, — une habitude vite prise au demeurant, à la faveur du repos et du régime lacté. Au bout de quelques semaines, tout est rentré dans l'ordre, l'intestin se chargeant, par suppléance, de toute la besogne.

Vous voyez bien que l'estomac n'est, en fin de compte, qu'une superfétation, pour ne pas dire un embarras !

\* \*

On n'a pas encore tenté l'opération sur l'homme. Mais, soyez tranquilles, on la tentera...

M. le docteur Doyen (de Reims), dont il fut déjà beaucoup parlé, il y a quelques années, à propos d'une autre aventure, faisait à ce sujet, la semaine dernière, devant l'Académie de médecine, une petite communication singulièrement grosse de promesses.

Ce chirurgien plus qu'audacieux vous a, en effet, imaginé un traitement tout ce qu'il y a de plus radical, non seulement contre le cancer de l'estomac, mais même contre les dyspepsies rebelles, qui proviennent la plupart du temps, selon lui, d'un spasme du pylore, c'est-à-dire d'une contraction de l'orifice par où le bol alimentaire se déverse de l'estomac dans l'intestin. Il vous ouvre le ventre et vous résèque tout simplement la partie malade, — absolument comme il vous extirperait une dent gâtée !

Ce n'est pas encore tout à fait l'amputation de l'estomac, M. Doyen se bornant, — par respect peut-être pour de vieux et vains préjugés, — à enlever la partie de l'organe qui avoisine le pylore et à aboucher directement les lèvres de la plaie avec l'ouverture du boyau connu sous le nom de "duodénum". Mais il ne s'en faut guère, et le reste viendra tôt ou tard, comme par surcroît.

Il n'y a que le premier pas qui coûte !

Quinze fois sur dix-sept, à ce qu'il paraît, ce raccourcissement du tube digestif réussit à merveille. En tout cas, les quatre malades présentés par M. Doyen n'en sont pas encore morts. On dit même qu'ils mangent... et digèrent comme vous et moi.

\* \*

Vous verrez qu'on finira par en arriver à supprimer l'estomac, par mesure préventive, à l'avance.

N'est-ce pas, en fin de compte, le meilleur et le plus sûr moyen d'éviter les gastralgies et les indigestions ? Peut-être même ira-t-on plus loin encore...

Voici que, si j'en crois la *Presse médicale*, un émule italien du docteur Doyen, le professeur Ruggi, vient de réussir à enlever, en trois opérations successives, à un enfant de huit ans (lequel ne s'en porte pas plus mal), quelque chose comme 3 mètres 30 (je dis trois

mètres trente centimètres) d'intestin. Ce père "Coupe-Toujours" n'ouvre pas seulement des ventres ; il ouvre aussi des horizons. . . . Qui sait si l'intestin, dont on peut sans inconvénient détacher un pareil tronçon, ne va pas un jour ou l'autre être lui aussi convaincu d'inutilité, ni plus ni moins que l'estomac ?

Auquel cas, l'homme réduit à sa plus simple expression, se nourrirait par le nez, avec des fumées, des vapeurs ou des gaz, et la question, qui tient, dit-on, entre les trois pieds de la marmite, se trouverait, faute d'objet, définitivement résolue.

\* \* \*

. . . . C'est égal ! Ce n'est pas sans un certain frisson qu'on se demande comment, pour peu que ce délire du scalpel persiste et s'accroisse, les successeurs de MM. Doyen et Ruggi traiteront, au siècle prochain, la migraine ou les palpitations. . . .

EMILE GAUTIER.

## DÉMODUPE

-- ou --

### CELUI QUI TROMPE LE PEUPLE

*Délicé au corps électoral.*

Démodupe est un produit de la petite bourgeoisie française. Tout jeune il vit le père rentrer fatigué le son bureau, tonnant contre ses chefs et les difficultés de l'existence, tandis que sous la lampe la mère, habituée à ces plaintes, raccommode le linge de la famille dès cette époque la médiocrité lui parut dédorée et terrible. Il alla au lycée, se tacha les doigts d'encre l'esprit des formules toutes faites. Comme il possédait une intelligence déjà frémissante et fort vive, il remarqua bientôt que les plus mal vêtus, dont il était, recevaient abondamment semonces et pensums, au lieu que les récompenses et les bonnes places couraient toutes seules à ses fortunés condisciples et, dès ce moment, se déposa sur son caractère un levain d'aigreur et d'envie qui, par la suite, lui tint lieu d'ambition. On lui apprit entre autres choses que la raison de l'homme domine actuellement l'univers, que ladite raison ne s'est éveillée qu'il y a un siècle, et que jusqu'alors la foule des bipèdes doués du langage avait paté dans les plus abominables erreurs. On lui persuada que les diverses transformations de la matière et les étiquettes conventionnelles qu'on leur applique procurent aisance et bonheur à quiconque les observe et conclut, et sa conclusion fut que tout regard vers les étoiles ou la conscience est inutile, que rêver c'est perdre son temps. Allant plus loin et s'examinant lui-même à la lueur de ces petites chandelles qu'on lui certifiait être des phares et des sauvegardes, il trouva

tout seul que la morale et les restrictions qu'elle comporte ne sont que bribes traditionnelles, résidus de dogme et de superstition, balivernes bonnes pour le troupeau : "Si les autres sont assez faibles pour obéir à ces règles illusoire, je m'en vais, moi, m'en affranchir et tout soumettre à mon intérêt." Le jour où cette vérité lui apparut lui sembla resplendissant et vainqueur : "Puisque cette terre est un douteux passage où la fortune donne le pouvoir, où le pouvoir est le paradis, je saurai bien trouver ma route."

Démodupe arrivait à l'âge où l'on choisit une profession : avocat, médecin, professeur. Dans les écoles où l'on dispense les diplômes, il paracheva son éducation. Ici la faveur était reine. Tandis que les vrais travailleurs, les talents, les génies même se tenaient à l'écart, modestes et dédaignés, un certain nombre de prétentieux personnages, de savoir faible, d'imposant savoir-faire, tyrannisaient tout autour d'eux, facilitaient à leurs disciples, à leurs flatteurs, à leurs bouffons, les examens et les concours, leur ouvraient à deux battants les portes des emplois et des honneurs. Ainsi le haut enseignement se recrutait parmi les médiocres et les serviles, rejetait les indépendants. Mais la récompense de tant de bassesse paraissait maigre à Démodupe. Il résolut de garder l'outil en l'appliquant à d'autres besognes, et, lesté d'un titre, de quelques vagues connaissances, il se tourna vers la politique.

(A suivre.)

HUMBLE AMOUR

## DONATIENNE

PAR

RENÉ BAZIN

I

Donatienne avait essayé de se dégager. Mais il ne voulait pas. Alors elle s'était laissée bercer, prise à son tour par la peur de l'inconnu. "Si je pouvais seulement voir où tu vas !" avait dit Louarn. Ils ne le savaient pas plus l'un que l'autre. Elle partait, lui restait, et tout leur effort de mémoire, tout ce qu'ils avaient retenu des propos de la caserne ou des commérages des femmes de Plœuc, n'arrivait pas à leur donner une idée, même imparfaite, du lieu mystérieux où serait demain Donatienne, la mère de Noémi, de Lucienne et de Johel.

Au bout de longtemps, la lettre qu'ils avaient abandonnée sur la table fut poussée par un tourbillon de vent, et glissa. Jean Louarn leva la tête. Il vit, par l'ouverture de la cheminée, que le ciel était couleur de poussière.

— La lune monte au-dessus des bois, dit-il. Il est passé dix heures, Donatienne.

Tous deux sortirent de dessous l'auvent, lui pour se

dévêtir et se coucher, elle pour s'occuper du petit Johel qui s'éveillait.

Et la nuit roula bientôt sur les cinq êtres endormis qu'enfermait Ros Grignon. Ses étoiles, une à une, passèrent au-dessus des brumes qui monillaient la forêt, au-dessus du tertre que précédait le champ moissonné, et s'en allèrent vers d'autres champs, d'autres maisons perdues parmi les landes sans nom. C'était la grande nuit, les routes désertes, les fenêtres closes, les villages rejoints, jusqu'au milieu des terres, par le bruit lointain des houles. Toutes les joies humaines sommeillaient dans les âmes, et presque toutes les douleurs, et le dur souci du pain. Au large des côtes seulement, tout autour de la presqu'île bretonne, des feux de navires se croisaient dans l'ombre. Mais la terre, un moment, avait cessé de se plier. La closerie de Jean Louarn était muette. L'homme dormait, agité parfois d'un frisson de rêve ; Donatienne, frêle près de lui, et toute rose, ressemblait, quand un rayon de lune vint éclairer le lit, à ces petites figures de mariées qu'on habille de coquillages, dans les pauvres boutiques à-bas.

## II

Il n'y eut pas d'ambé éclatante. Les voiles qui couvraient le ciel pâlirent seulement, et si peu qu'on ne savait en quel point le soleil s'était levé. Depuis une heure, Jean Louarn avait quitté Ros Grignon pour aller chercher, au bourg de Pléne, une carriole qu'on lui prêterait et la servante Annette Domere. Donatienne s'habilla, en même temps que Noémie qui, chaque matin, commençait à aider sa mère. La petite, assise sur le bord de son lit, ébouriffée, ses cheveux retombant sur ses yeux mal ouverts, s'interrompait de tirer son bas ou de lacer sa robe, et demeurait en équilibre, prise d'un accès de sommeil, la tête penchée en avant.

La mère était debout, déjà prête, et regardait ses trois enfants, l'un après l'autre, sans rien dire. Sa tendresse maternelle l'avait envahie au premier mot, s'était emparée d'elle tout entière, dès que Louarn avait dit : " Il est cinq heures, voilà le jour. " Et l'idée qu'elle allait abandonner ces trois êtres nés d'elle, le dernier surtout qui n'était pas sévré, lui étreignait le cœur. Elle les regardait, avec l'épouvante secrète de ne plus les revoir, d'en retrouver un de moins quand elle reviendrait. Lequel ? On n'ose approfondir ces peurs-là. L'enfant qu'elle fixait lui paraissait toujours celui que la menace obscure atteindrait. Songant à cela, elle prit le petit Johel, et le mit tout endormi à son sein.

Noémi, fit-elle à demi-voix, va donc donner une poignée de paille à la vache. Je l'entends qui fourrage.

Elle se pencha, souriante, malgré tout, vers le nourrisson dont le visage disparut entre la poitrine blanche de la mère et le pli gonflé de la chemise. Les lèvres du petit commencèrent à sucer le lait, avidement, avec des repos essouffés de gourmandise. Elle aurait voulu lui dire, et elle pensait avec pitié : " Prends tout, mon mignon ! Tu n'en auras plus ce soir. Ils te donneront à boire du lait que tu n'aimes pas. Tu aimes le mien. Bois à ta soif, pour la dernière fois ! " Et, lorsque les lèvres ensommeillées de Johel la quittaient, retombant l'une sur l'autre, comme un coquillage qui se ferme, elle

les excitait du bout de son doigt, et l'enfant se ranimait pour boire encore la vie.

Elle le recoucha, et, ne pouvant se résoudre à le quitter, elle le regardait dormir, et elle lui souriait avec l'abandon des jour anciens, lorsque, brusquement, elle fut ressaisie par la pensée de l'heure qui passait. Noémi rentrait par la porte de l'étable, ayant des brins de paille dans les cheveux. Donatienne courut au coffre où elle renfermait les vêtements de rechange de ses enfants et les siens, — une brassée de lainages avec un peu de gros linge, — et, à la hâte, plia un vieux jupon, un fichu, une chemise et une coiffe, dans une serviette dont elle croisa les bouts à l'aide de deux épingles. C'était tout ce qu'elle emportait : les femmes du pays lui avaient recommandé de laisser le reste à la maison, parce que les bourgeois donnaient ce qui manquait. De moins pauvres qu'elle en faisaient autant.

— Écoute ! dit-elle en tendant l'oreille.

Noémi, qui courait, s'arrêta. Un roulement de voiture montait vers Ros Grignon. L'homme devait traverser le tronçon nouvellement empierré du chemin, à trois cents mètres de la closerie. Donatienne eut le temps d'achever sa toilette. Elle avait bon air dans sa meilleure robe de drap noir à mille plis, avec sa guimpe blanche échancrée au cou et sur la nuque, et son rouleau serré de cheveux blonds sous sa coiffe aux ailes envolées.

Le mari entra, suivi d'une fille chétive, un peu voûtée, dont les yeux pâles étaient presque de la couleur de la peau toute rousselée, et qui avait dix-sept ans, et n'en paraissait pas plus de quinze.

— Bonjour, maîtresse Louarn ! dit-elle.

Donatienne ne répondit pas. Deux larmes, si grosses qu'elle n'y voyait plus, avaient rempli ses yeux. Elle embrassa Johel qui ne remua pas, Lucienne qui se tourna dans le berceau ; elle enleva dans ses bras Noémi, qui venait, attirée par ces larmes qu'elle ne comprenait pas.

— Ma petite, ma chère petite, tu auras soin, toi aussi, de ton frère et de ta sœur, n'est-ce pas ? Ne cours jamais loin avec eux. Je reviendrai . . . Adieu.

Elle la déposa par terre, prit le paquet de vêtements et un parapluie de coton bleu, passa devant la servante hébétée, et se hissa dans la carriole, tandis que Louarn tenait le cheval par la bride . . .

Une minute après, ils avaient descendu la pente. La porte de la maison se dessinait comme un trou noir au-dessous du chaume, encadrant une petite forme brune en retraite dans cette ombre, une vision d'enfant déjà presque effacée. Un tournant de la route cacha bientôt Ros Grignon, et Donatienne ne vit plus rien que la campagne indifférente des voisins, puis celle des inconnus, puis des arbres et des chemins creux dont elle n'avait aucune idée. Louarn semblait uniquement occupé de conduire. Ils allaient vers la station de l'Hermitage, la moins éloignée de Ros Grignon, dans la vapeur molle du matin, si basse que les pointes des chênes et des pommiers en étaient comme fumeuses et brouillées.

Quelques centaines de mètres avant d'arriver au bourg, Jean Louarn, à une côte, se pencha vers sa femme, et l'embrassa au front.

— Tu m'écriras, dit-il, pour que je connaisse où tu



es. Je me ferai bien du tourment de toi, Donatienne...

La jeune femme répondit :

— Bien sûr, et tu me donneras, toi, des nouvelles du pays.

Elle ne l'embrassa point, retenue par la tradition austère de la Bretagne, par la peur des yeux qui regardent entre les cépées.

La carriole s'arrêta devant la station, au moment où le train de neuf heures et demie arrivait de Pontivy. Ils eurent juste le temps de courir au guichet, l'homme portant le paquet blanc, la femme essayant d'ouvrir le porte-monnaie aux armatures de cuivre usé.

Rapidement, se heurtant aux passages, bieu qu'ils ne fussent chargés ni l'un ni l'autre, ils traversèrent la salle d'attente, et Donatienne monta dans le compartiment de troisième, dont un employé tenait la portière ouverte.

— Adieu ! dit Louarn.

Elle ne l'entendit pas. Il vit le joli visage rose, les yeux bruns, les ailes en mouvement de la coiffe passer derrière la vitre miroitante du wagon, et il demeura immobile sur le quai, regardant fuir le train qui emportait Donatienne.

### III

Il s'en revint seul, songeant à elle. Donatienne, au contraire, qui s'était jetée dans un angle, la tête tournée vers la campagne, les yeux pleins de larmes, fut assez rapidement distraite par les conversations, en français ou en breton, qui s'échangeaient autour d'elle, et par les noms, criés le long du train, des premières stations après l'Hermitage. Des gens montaient dans le wagon, et elle les connaissait toujours un peu, ou bien elle distinguait de quel canton ils étaient venus, tantôt à la coiffure des femmes, tantôt à la façon dont les vestes des hommes étaient galonnées ou brodées. Une voisine, qui portait la coiffe de Lamballe lui demanda si elle allait loin.

— Jusqu'à Paris, dit Donatienne.

— Peut-être bien pour être nourrice ?

— Justement. J'ai quitté mes enfants, Noémi, Lucienne et Johel. Ça n'est pas grand, vous pensez !

Elle parla de chacun d'eux à la femme qui s'apitoyait. Et cela lui faisait du bien de pouvoir s'entretenir avec une autre mère, qui comprenait. La nouveauté des choses l'intéressait aussi, et lui fournissait des sujets d'étonnement, en rapport avec la parfaite ignorance où elle se trouvait, n'ayant jamais vu qu'un coin du pays d'Yffiniac et un coin de celui de Pléuc. Elle remarqua, par exemple, que les bestiaux étaient de plus forte taille, à mesure qu'on s'éloignait de Ros Grignon, et qu'il y avait moins d'ajoncs et plus de haies d'épines. A Rennes, elle dut s'arrêter trois heures. Une femme l'emmena, la voyant lasse déjà et étourdie par le roulement du wagon, prendre un bol de café dans un restaurant à bas prix, près de la gare. C'était une grosse vieille, réjouie et ridée, de cette bonne race populaire qui croit tout de suite à l'honnêteté des passants, sur la mine, et se dévoue sans espoir de profit, par besoin.

Ensemble elles visitèrent une église, et la promenade publique. Elles s'aimaient un peu l'une l'autre quand elles se quittèrent. Donatienne eut l'impression vague

qu'elle embrassait sa Bretagne familière et serviable, et qu'elle lui disait adieu, lorsqu'elle quitta, pour monter dans un nouveau train, la vieille femme qui pleurerait sur le sort de cette inconnue toute jeune, aventurée loin du pays breton.

Ce fut bientôt fait de dépasser la région des petits prés en pente bordés d'ormes, et des champs de sarrazin coupés de lignes de pommiers. Le train s'engagea dans les grasses campagnes de la Mayenne et de la Sarthe. Donatienne les considéra longtemps, le front appuyé sur la vitre, distraite par les pauvres pensées que lui suggéraient ces choses semblables à celles qu'elle avait toujours connues. Mais aux deux tiers de l'interminable voyage, la nuit tomba. Les vapeurs violettes qui avaient, depuis le matin, formé comme une couronne autour de l'horizon, s'avancèrent de tous les côtés à la fois, resserrant leur cercle, emprisonnant le train qui fuyait à toute vitesse. Alors Donatienne sentit qu'elle allait perdre le dernière occupation de ses yeux et de son esprit. Elle ne raisonna point cette angoisse, mais jeta un regard effrayé sur ses voisins de hasard et reporta vite ses yeux vers les champs que l'ombre envahissait. Elle compta qu'il n'y avait plus que quatre longueurs de haies qui fussent visibles, plus que trois, plus qu'une étroite bande, bordant la voie. Elle essaya de discerner la forme des rases habitations éparses dans cette ombre, reconnaissables à la lueur des fenêtres basses, et elle aurait voulu entrer dans l'une d'elles, se trouver tout à coup abritée, dans la tiédeur des chambres, parmi ceux qui veillaient là, tous ensemble. C'était fini tout à fait. Elle ferma les yeux, et songea avec effroi au long chemin qu'elle avait encore à parcourir, dans la nuit, sur ces rails dont chaque heurt se transmettait en commotion douloureuse à sa poitrine trop gonflée de lait, parmi des voisins de hasard, sesoués avec elle, engourdis par le bercement de la voiture.

Quand elle rouvrit les yeux, elle aperçut, à l'autre extrémité de la banquette, sous le jour douteux de la lampe, une jeune femme qui retenait, d'un bras, un petit paquet blanc allongé sur ses genoux. La robe était relevée, ramenée en plis bouffants aux côtés de la taille. Deux doigts de l'autre main serraient encore un numéro de journal déplié, que la voyageuse avait essayé de lire, et qui s'était incliné, peu à peu, vers le paquet blanc qu'il recouvrait presque.

Donatienne se leva, et s'approcha en plusieurs fois, n'osant pas. L'inconnue leva la tête, inquiète d'abord, puis son regard s'adoucit et finit par sourire à la physionomie si jeune et à la coiffe campagnarde de Donatienne. Elle devina l'interrogation muette, écarta le journal, et dit :

— C'est mon enfant, une petite fille. Elle dort depuis le Mans.

— Moi aussi, je suis mère, dit Donatienne. Je vais à Paris, pour être nourrice.

Les deux femmes se regardèrent de nouveau, et celle qui avait l'enfant sur ses genoux la passa tout endormie à Donatienne en disant :

— Je veux bien. Elle est douce et très vorace. Moi, j'ai peu de lait.

RENÉ BAZIN.

(A suivre)

# Au premier rang pour y rester!

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

## Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal. On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

**THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.**  
HARTFORD, CONN., E.-U.  
**MORTON, PHILLIPS & CIE,**  
AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.  
**MONTREAL.**

# 'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

### DIRECTEURS ORDINAIRES :

W. W. Ogilvie ; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal ; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.  
Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

# 78 St-Francois-Xavier, Montreal.

## GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprime par la Compagnie d'Imprimerie Desaulniers, et publié par Aristide Filiaitrouault au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

### BURROUGHS & BURROUGHS, AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New-York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs W. Herbert Burroughs.

### ARTHUR GLOBENSKY AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

### J. A. DROUIN AVOCA.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 316 et 317. Téléphone 2218.

# EDEN MUSEE ET THEATRE

Edifice du Monument National  
Le Seul Théâtre Français à 10c.  
4 REPRESENTATIONS Par Jour  
2.15, 4.00, 8.00, 915 hrs.

**AU THEATRE**  
CHANSONNETTES, ROMANSES,  
DANSES, AROBATES,  
COMÉDIE ET OPÉRETTES.

**AU MUSEE**  
MRCI E sup son LIT de MORT  
100 Figure de cire, Léon XIII.  
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.  
Entrée du Théâtre - 10c.  
Sièges réservés, 5c. ext.  
Le Musée sera ouvert le DIMANCHE de 1 heure à 10 heures du soir.

## JACQ. VANPOUCKE

PROFESSEUR DE  
Clarinette et de Solfège,  
221—RUE CRAIG—221

**L.A. SAISON** Dames, le plus beau et le plus complet. Le seul au monde publiant 100 Gravures par 1. 50 gravures d'agrément 50 TOILETTES d'été comme sur 10 costumes dans 5 vélin. d'enfant 3 modèles, chapeau 4 toilettes soir-à-corsages, jupe initiales, fleurs.

"LA SAISON" public, en outre des chroniques de la MODE et des descriptions des gravures, un ravissant roman, très moral, illustré de beaux dessins dans le texte. Spécimen gratis. — Abonnements : 6 MOIS ..... 50c 3 " ..... 90c

Agents à Montréal : **LS. JOS. FORTIN & FRÈRES,** 104 et 106 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. BOITE 274.

